

Entretien et traitement des taches noires sur du bois pré-grisé

Les taches noires sont dues à l'humidité présente dans le bois. Au cours du procédé de pré-grisaillement, on utilise un agent de blanchiment qui attire l'humidité, ce qui peut rendre le bois thermo-traité plus sensible aux moisissures. Une bonne ventilation est donc particulièrement importante.

La formation de moisissures est un processus naturel qui n'a aucun impact sur la durabilité du bois. Il s'agit uniquement d'un aspect esthétique. En principe, les taches noires disparaissent avec le temps, mais il est très facile de les traiter avec le même agent de blanchiment que celui utilisé pour le pré-grisaillement.

Comment procéder ?

1. Étalez bien le produit sur le bardage avec une grosse brosse. Il est préférable de porter des lunettes de protection et des gants, car le produit peut irriter les yeux et/ou les mains.
2. Laissez ensuite sécher.

Attention : ne jamais utiliser à une température inférieure à 15 °C.

Après le traitement, votre bardage sera de nouveau à l'état neuf.

Vous voulez essayer ? Dites-le-nous et nous vous fournirons le produit.